



Contrat de mandat automobile

Par **mlon**, le **17/04/2010** à **11:48**

Bonjour,

Suite à une résiliation de contrat de mandat automobile au bout de l'expiration du délai de 3 mois. Je suis toujours en attente de mon remboursement de l'acompte versé.

Pouvez-vous me dire, légalement, combien de temps possède-t-il avant de me rembourser?